MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

Moto-Club : Moto Club Valentinois
E-mail : bmarcais@hotmail..com
Téléphone : 06 89 89 02 35
Organisateur technique : Vincent Marçais

N° d'épreuve FFM : 254
Date : 26 mars 2023
Lieu : Valence

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	**DUVERT Philippe**	Licence : **214 674**
Délégué FFM (Président de jury)	**VERNOIS Serge**	Licence : **023 830**
Membre du Jury	**DUVERT Sylvie**	Licence : **244 014**
Membre du Jury	**SAUNOIS Aurélien**	Licence : **377 622**
Commissaire technique responsable	**FFM**: BLANC Roger	Licence : 004065
Responsable du chronométrage	**SEHIER Hélène**	Licence : **065 726**

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

BRONZE ET ARGENT

Age*	Bronze : de 40* à 46 ans Argent : de 47 à 53 ans
Licences	NCO / LUE
Cylindrée	De 125cc à 650cc

OR ET PLATINE

Age*	Or : de 54 à 58 ans Platine : à partir de 59 ans
Licences	NCO / LUE
Cylindrée	De 125cc à 650cc

* Une dérogation sera accordée aux pilotes ayant participé au championnat de France en 2020 et 2021.

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année (sauf pour l'équilibre du plateau).

Si le nombre de pilotes n'était pas suffisant les deux catégories seront regroupées.

La Commission Nationale de Motocross se réserve le droit d'accepter dans chaque catégorie des wild-card en plus des 40 pilotes sélectionnés.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Marc Wahice**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche ..... **Valence**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) ..... **9 mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site ..... **Circuit Jacques Lebrun**

Adresse ..... **Allée Joules ZI les Auréats 26000 Valence**

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **52**

En manche : **45**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1700 m**

Largeur minimum de la piste **8**

Largeur de la grille **30**

Longueur de la ligne droite de départ **110**

Nombre d'OCP* **18**

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

VISA DU MOTO-CLUB

DATE : 21 / 01 / 2023

V Marçais

MOTO CLUB VALENTINOIS
Allée Joule
Z.I. des Auréats
26000
VALENCE
Tél. 06 89 89 02 35

VISA DE LA LIGUE

DATE : 23 JAN. 2023

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Ile Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE : 26/01/2023

NUMÉRO : 23/0061

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MC VALENCE VALENCE

MOTO CROSS du 26 Mars 2023

Samedi 25 mars de 15 H 30 à 19 H 00 Contrôle administratif et technique

MATIN 7 H 00 à 8 H 15 Contrôle administratif et technique

ESSAI

8 H 15	Open	12'
8 H 30	85	12'
8 H 45	65	12'
9 H 00	Test départ VETERAN Bronze / Argent	5'
9 H 05	VETERAN Bronze / argent	15'
9 H 23	Test départ VETERAN Or / Platine	5'
9 H 28	VETERAN Or / platine	15'

ESSAI CHRONO

9 H 50	Open	15'
10 H 08	85	15'
10 H 26	65	15'
10 H 44	VETERAN Bronze / argent	15'
11 H 02	VETERAN Or / platine	15'

COURSES	11 H 25	1ère manche Open	15' + 1T

REPAS

APRES-MIDI	13 H 00	1ère manche 65	12' + 1T
	13 H 20	1ère manche 85	15' + 1T
	13 H 45	Tour de reconaissance Bronze / Argent	
	13 H 55	1ère manche VETERAN Bronze / Argent	20' + 1T
	14 H 20	Tour de reconaissance Or / Platine	
	14 H 30	1ère manche VETERAN Or / Platine	20' + 1T
	15 H 00	2ème manche Open	15' + 1T

Entracte

15 H 40	2ème manche 65	12' + 1T
16 H 00	2ème manche 85	15' + 1T
16 H 25	Tour de reconaissance Bronze / Argent	
16 H 35	2ème manche VETERAN Argent	20' + 1T
17 H 00	Tour de reconaissance Or / Platine	
17 H 10	2ème manche VETERAN Or / Platine	20' + 1T

17 H 45 REMISE DES PRIX

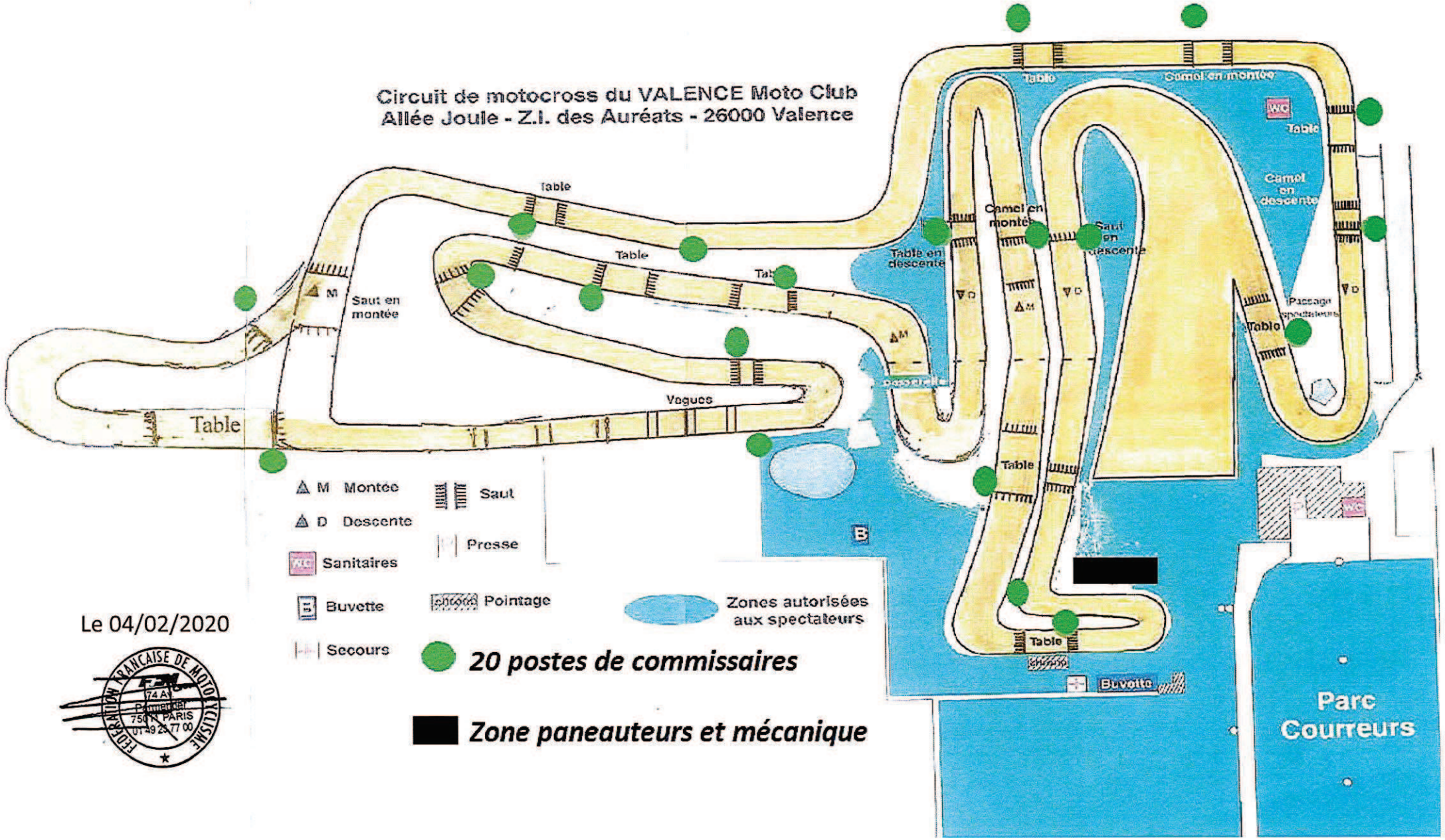

Le 04/02/2020

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00